

NOM : _____

PRENOM : _____

CLASSE : _____

ANNEE SCOLAIRE 2021- 2022

Dossier d'inscription section hôtellerie-restauration (BAC PRO, CAP, BTS, MAN)

DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT

- Adresses e-mail et numéro de téléphone portable obligatoire des deux parents et de l'élève**
- Photocopie du livret de famille des parents.
- Le cas échéant :
 - + copie du jugement de divorce (autorité parentale, lieu de résidence)
 - + et/ou famille recomposées (2 livrets)
 - + PACS (livret de famille et attestation de PACS)
- La fiche Intendance
- Un RIB du responsable légal (noter au dos : NOM et Prénom de l'élève ou de l'étudiant(e) et la classe).
- La fiche d'urgence médicale ci-jointe
- Copie (recto) de la pièce d'identité
- Attestation de recensement **pour les lycéens**/certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté **pour les étudiants**
- Copie de la carte vitale
- Droit à l'image complété et signé
- Notification de bourse (année scolaire 2021-2022) **pour les étudiants de MAN et de BTS**
- Cotisation Maison des lycéens (chèque de 8€)
 - **L'inscription à l'internat sera accordée sous réserve des places disponibles et en fonction de l'éloignement géographique.**
Pour le règlement il convient d'attendre la réception de la facture (mi-trimestre) pour effectuer le règlement.

NB : Choix des langues (voir au verso du dossier). A compléter dans la partie **OPTIONS** de la fiche de renseignements.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2020-2021

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille * : Sexe : F M

Nom d'usage * : Né(e) le * : / /

Prénom 1 * : Prénom 2 : Prénom 3 :

Commune de naissance : Département de naissance * :

Pays de naissance : Nationalité :

Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

Nom d'usage : uniquement pour le nom d'époux/épouse

Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : sous la forme JJ/MM/AAAA

Département de naissance : code département sous la forme XXX (ex. : 075 pour Paris) pour les élèves nés en France

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité : Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse :

.....

.....

.....

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :  domicile :  travail : mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

REPRESENTANT LEGAL *

A contacter en priorité : Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle : (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse :


.....

.....

.....

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves :  domicile :  travail : mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE *A contacter en priorité : Lien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

Adresse :


.....

.....

.....

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail : mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

La personne en charge lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

COORDONNEES DE L'ELEVE L'élève habite chez * : Possède sa propre adresse * :

.....

.....

.....

Code postal : Commune :

Pays : @ Courriel :

 domicile :  travail : mobile :

L'élève habite chez : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément.

L'élève possède sa propre adresse : dans ce cas uniquement, remplir les champs adresse, code postal, commune et pays.

AUTRE PERSONNE A CONTACTERLien avec l'élève * : Civilité : Mme M.

Nom de famille :

Nom d'usage : Prénom :

 domicile :  travail : mobile : J'accepte de recevoir des SMS :

Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : ____ / ____ /

Signature :



ÉDUCATION NATIONALE

DÉPARTEMENTAL
D'ÉDUCATION NATIONALE



ARGELES SUR MER
Lycée Christian Bourquin
— ENS. GÉNÉRAL - TOURISME - ÉCOLE HÔTELIÈRE —

4 avenue Nelson Mandela
CS 60094
66701 ARGELES SUR MER

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE

POUR 2021/2022

Par défaut tous les élèves sont inscrit à la demi-pension au ticket.

A la rentrée et au vu des plannings de vos enfants, vous aurez la possibilité, si vous le désirez, de les inscrire à la demi-pension au forfait directement auprès du service intendance en remplissant un formulaire téléchargeable sur le site du lycée à compter de la rentrée et **jusqu'au 30 septembre**.

Pour les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'internat la demande se fait auprès de la vie scolaire dès maintenant.

Attention : aucun changement de régime ne sera autorisé en cours de trimestre.

TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENTS

DEMI PENSION AU TICKET

Le prix du repas est de 4.10 euros.

La carte repas doit obligatoirement être créditée afin que le passage au self soit possible.

L'accès au self sera refusé si la carte n'est pas approvisionnée.

Règlements :

-Directement au Kiosk

- Paiement en ligne : En vous connectant à l'adresse suivante : <https://espacenumerique.turbo-self.com/>

Lors de votre premier paiement, vous devrez créer un compte. Votre demande sera traitée dans les 48h (pendant les vacances scolaires, ce délai peut être plus long).

FORFAITS :

⇒ Demi-pension au forfait :

550€ à l'année (tarif fixé par la commission permanente de la région Occitanie le 16 octobre 2020 susceptible d'augmenter pour l'année scolaire 2021-2022), facturation par trimestre :

Septembre à décembre : 244€

Janvier à mars : 183€

Avril à juin : 123€

⇒ Internat :

1236€ à l'année (tarif fixé par la commission permanente de la région Occitanie le 16 octobre 2020 susceptible d'augmenter pour l'année scolaire 2021-2022), facturation par trimestre :

Septembre à décembre : 549€

Janvier à mars : 412€

Avril à juin : 275€

Aucun changement de régime ne sera accepté en cours de trimestre. La facturation étant un forfait calculé sur la base de 5 repas par semaine aucune remise ne sera faite si l'intégralité des repas n'est pas consommée (exception faite pour les périodes de stage en entreprise).

Règlements :

-Chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Christian Bourquin

-Télépaiement : grâce à vos codes d'accès envoyés par le lycée et en vous connectant à l'adresse suivante :

<http://famille.ac-montpellier.fr>

- Espèces auprès du service intendance (le matin uniquement).

PIECE A FOURNIR OBLIGATOIREMENT A L'INSCRIPTION ACCOMPAGNEE DU PRESENT FORMULAIRE :

1 relevé d'identité bancaire (RIB)

POUR TOUT NOUVEL ELEVE, AU MOMENT DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT DEMANDER VOTRE CARTE REGION A L'ADRESSE SUIVANTE, LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE ET AVANT LE 13 JUILLET 2021 (délais permettant d'avoir la carte dès la rentrée) :

<https://www.laregion.fr/Demander-sa-Carte-Jeune-Region>

FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

Établissement année précédente :

Lycée Année Scolaire : **2021/2022**

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Nom des parents ou du représentant légal :

Adresse :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins 3 numéros de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile : Mobile :

2. N° du travail du responsable légal 1 : Poste :

3. N° du travail du responsable légal 2 : Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, asthme, diabète, épilepsie, cardiopathie, trouble du langage, traitements en cours, précautions particulières à prendre), afin de permettre une prise en charge médicale ou pédagogique adaptée à la situation de votre enfant, notamment par la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Nom et prénom du responsable légal :

Signature :

Le Président de la Maison des Lycéens

Aux parents d'élèves
Elèves
Etudiants

Objet : Cotisation MDL 2021/2022

Chers tous,

L'association a pour objectif de fédérer les initiatives portées par les élèves et les étudiants de l'établissement au service de l'intérêt collectif, notamment dans les domaines culturels artistiques, sportifs et humanitaires.

Nous sommes donc en mesure de faire un appel à cotisation afin de pouvoir faire vivre la maison des lycéens et mener à bien les projets proposés par les élèves et les étudiants.

Nous comptons sur votre participation, qui nous vous le rappelons, reste facultative mais essentielle au développement des activités à venir.

La cotisation pour l'année 2021/2022 s'élève à 8 euros par chèque libellé à l'ordre de « la Maison des Lycéens du lycée Christian.

Veillez noter au dos du chèque le nom et le prénom de l'élève.

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration, nous vous remercions par avance de votre générosité.

Bien cordialement,

Le Président de la MDL

Kévin Biles.

Lycée Polyvalent Christian Bourquin
ARGELES SUR MER
Le Président
La Maison des Lycéens

Présentation du code-tenue- établissement pour l'année scolaire 2021 – 2022.

Présentation des objectifs :

Les équipes pédagogiques et les partenaires du lycée sont très attachés à **l'appropriation des valeurs et usages en action dans le secteur professionnel de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.**

Le respect d'un code-tenue **manifestera notamment la volonté du lycéen et de l'étudiant d'adhérer aux usages en vigueur dans la profession, optimisant ainsi sa capacité à s'insérer dans le métier.**

Présentation du code-tenue :

Le code-tenue établissement concerne **l'ensemble des lycéens et étudiants de la filière Hôtellerie, Restauration et Tourisme.**

Il sera en vigueur **les mardis, mercredis, jeudis et les journées liées aux activités partenariales ou aux concours.** (lundi et vendredi avec déplacements dans transports en commun pas d'obligation de port).

La composition du code tenue est en cours de finalisation et il sera disponible dans les jours à venir en se connectant sur le site du lycée :

<https://christian-bourquin-argeles.mon-ent-occitanie.fr/>.

La société « VéliPro » est un partenaire privilégié du lycée mais **la liberté de choix du fournisseur est entière pour chaque lycéen ou étudiant.**

Le choix réalisé d'un fournisseur-partenaire de produits professionnels garantit la qualité technique et la durabilité du produit (entretien en machine, pas de repassage, couleur qui ne bouge pas), la possibilité d'achat tout au long de l'année et les possibilités de réapprovisionnement à tout moment.

Complément d'information.

Les dispositifs d'accompagnement des lycéens et des étudiants existent et peuvent être mobilisés pour ceux qui les sollicitent lors de l'inscription.

Le lycée constate l'application du code-tenue mais ne participe aux transactions financières ni avec le fournisseur -partenaire ni avec aucun autre fournisseur choisi par les familles de lycéens ou par les étudiants.

DROIT A L'IMAGE

2021/2022

Dans le cadre d'évènements ou de sorties auxquels votre enfant pourrait participer dans l'enceinte ou à l'extérieur de l'établissement, il pourrait être pris en photo ou être présent sur un support vidéo.

Selon la législation en vigueur, vous avez la possibilité d'accorder ou de ne pas accorder votre autorisation pour le droit à l'image.

Nous vous demandons d'indiquer votre choix en cochant une case ci-dessous (l'absence de case cochée vaut pour acceptation).

En donnant votre accord, les médias couvrant un évènement, auront la possibilité de diffuser les images où sera présent votre enfant (cette autorisation vaut aussi pour le site internet de l'établissement géré par la direction).

PARENTS-REPRESENTANT (S) LEGAL (AUX)

Madame, Monsieur,.....

Représentant (s) légal (aux) de l'élève :

NOM : **Prénom** : **Classe** :

Autorisons

Refusons

La diffusion de l'image de notre enfant.

Ce choix vaut engagement de notre part pour l'année scolaire 2021/2022.

Le.....

Lu et approuvé,

Signature :

CLASSES	POSSIBILITES
CAP Pâtisserie CAP Cuisine CAP Service CAP Chocolatier CAP Boulanger CAP HCR	1 langue vivante au choix : ANGLAIS ou ESPAGNOL
BAC PRO Métiers d'alimentation (Boulangerie pâtisserie)	1 Langue vivante obligatoire au choix : -Anglais ou Espagnol
BAC PRO Métiers de l'hôtellerie restauration (Cuisine et commercialisation service en restauration)	2 Langues vivantes obligatoires Anglais et Espagnol
	Une activité professionnelle en langue étrangère au choix : Cocher la case correspondante : O Anglais O Espagnol O Catalan
Mise à niveau (MAN)	2 langues vivantes obligatoires Anglais et Espagnol
1 ^{ère} année BTS MHR	2 langues vivantes obligatoires Anglais et Espagnol - Option facultative Catalan.
1 ^{ère} année BTS Tourisme	2 langues vivantes obligatoires Anglais et Espagnol - Option facultative Catalan.

Tenues de travail et Matériel Professionnel-

Le Conseil Régional dote chaque élève d'une tenue professionnelle et d'une mallette de petit outillage. (Excepté MAN - 1 BTS Tourisme et 1 BTS MHR).

En effet, il vous appartiendra OBLIGATOIREMENT d'inscrire votre enfant pour créer cette carte jeune sur le site : www.cartejeune.regionlrmp.fr.

Une tenue établissement à la charge des familles sera obligatoire dans l'enceinte de l'établissement. Tous les élèves et étudiants sont concernés. (Voir document joint)

Transports scolaires

Inscription en ligne par internet sur le site :

lio.laregion.fr

*Les cartes de transport seront directement envoyées aux familles, uniquement par courrier et dans un délai de jours à compter de la réception de la demande. Elles seront **exigibles dès le premier jour de la rentrée.***
ATTENTION : pour toute inscription au-delà du 18 juillet, le transport n'est pas garanti pour le premier trimestre de l'année à venir.